

CCV – Les Pieds vers Tout

Conditions d'inscription à la marche nordique pour la saison 2022-2023

La marche nordique est une activité qui rencontre un franc succès depuis une dizaine d'années et le nombre de candidats (hors période Covid) est en augmentation constante.

Notre club « Les pieds vers Tout » se voit contraint de limiter les demandes car nous atteignons un seuil de présence qui peut nuire au confort de tous pour ce type d'activité.

Il nous arrive lors de la séance du Jeudi matin de dépasser les 50 personnes.

Ceci, combiné avec le nombre d'animateurs volontaires dont nous disposons aujourd'hui, rend obligatoire la mise en place des conditions suivantes pour cette saison:

Pourront s'inscrire à la marche nordique pour la saison 2022-2023 :

- Les personnes ayant déjà pratiqué la marche nordique au sein du club la saison dernière (2021-2022) ou la précédente (2020-2021) ou les deux bien sûr.
- les gens déjà inscrits au club la saison dernière pratiquant la marche classique et qui souhaiteraient se mettre à la marche nordique
- les enfants et/ou conjoints de gens déjà inscrits en nordique la saison dernière
- les actifs qui ne peuvent pratiquer que le samedi

Nous ne pouvons accepter de demandes de personnes retraitées qui stipuleraient ne vouloir marcher que le samedi. En effet, l'adhésion au club ouvre droit à toutes les marches et exclure le Jeudi créerait une discrimination.

Pour les nouveaux pratiquants qui répondent aux critères ci-dessus, les séances d'initiation gratuites avec prêt de matériel se dérouleront les samedi 24 Septembre et 1^{er} Octobre. Rdv 13H45 au club (12 rue des Camélias - Vertou).

Daniel Bercé

Responsable de la marche nordique au sein du club les Pieds vers Tout

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples informations par :

Courriel : daniel.berce@laposte.net

Tél.:06.75.04.48.34